

Communiqué de presse

Paris, le 2 avril 2019

Résultats du baromètre Actineo 2019

Tous les 2 ans depuis 10 ans, Actineo publie son baromètre qui décrypte, analyse et mesure l'évolution des modes de vie des Français au travail, sous la direction scientifique d'Alain d'Iribarne, chercheur au CNRS et président du conseil scientifique d'Actineo.

Les Français sont-ils satisfaits de leur qualité de vie au travail ? Certains sont-ils plus satisfaits que d'autres, et pourquoi ? Le flex-office, le nomadisme et le télétravail sont-ils en croissance ? Pour la première fois, nous avons voulu savoir si les Français étaient satisfaits de l'aménagement de leur domicile, des cafés, hôtes ou restaurants, tiers-lieux désormais incontournables pour les actifs nomades. A l'heure où l'on peut travailler partout et tout le temps, ces nouveaux usages sonnent comme un défi pour les employeurs : pour attirer et retenir les talents, entreprises, à vous de jouer !

Qualité de vie au travail : une satisfaction de façade... qui masque bien des frustrations

Ceux qui travaillent dans un bureau sont-ils heureux ? Oui... en apparence !

Si la très grande majorité des actifs interrogés (87%, un chiffre en hausse de 7 points depuis l'édition 2017 du baromètre Actineo) se déclarent « *satisfaits de leur qualité de vie au travail* », **seuls 24% vont jusqu'à se dire très satisfaits.**

Cependant, d'autres indicateurs remettent en question cette satisfaction globale. **Se sentir « *stressé dans son travail* » est le lot de 46% des actifs qui y travaillent. Et 42% d'entre eux se prennent parfois à penser que « *leur travail manque de sens* ». Plus inquiétant encore, parmi les 63% qui sont, peu ou prou, d'accord avec l'affirmation « *mon employeur se préoccupe de mon bien-être au travail* », **seuls 17% en sont tout à fait convaincus.** Ainsi, plus d'un tiers d'actifs travaillant dans un bureau (et **près d'un sur deux dans les très grandes entreprises**) **pensent que leur employeur ne se préoccupe pas de leur bien-être.****

Parmi les facteurs qui contribuent à la satisfaction au travail, on trouve la **position hiérarchique** (les dirigeants sont d'ailleurs les plus heureux, avec 52% de très satisfaits concernant leur qualité de vie au travail), mais aussi la **taille de l'entreprise** (on est plus heureux dans les TPE que dans les entreprises de plus de 250 salariés) et le **type d'espace de travail**. En effet, ceux qui travaillent dans un bureau fermé individuel portent un regard plus positif sur leur qualité de vie au travail que ceux qui travaillent

dans un grand open space (« *un espace ouvert de plus de 10 personnes* », dans les termes de l'enquête Actineo).

Parmi les actifs travaillant dans un bureau, **seulement 13% sont insatisfaits de leur qualité de vie au travail**. Cependant, parmi ces 13%, on note une insatisfaction plus forte chez ceux qui pratiquent le flex-office, avec **22% d'insatisfaits**. Le flex-office, qu'est-ce que c'est ? Avec **92% des personnes sans poste attribué qui n'ont pas la possibilité de pré-réserver une place**, le flex-office, c'est « premier arrivé, premier servi » ! Les « sans bureau fixe » s'installent, dans 60% des cas, dans un espace partagé et, pour 15%, à un poste « *dans un espace isolé, où ils sont seuls* ». Mais 24% d'entre eux déclarent s'installer soit dans un espace ouvert, soit dans à un poste de travail individuel, selon ce qui est disponible à leur arrivée.

L'espace de travail, de plus en plus central pour le bien-être des salariés

Cette satisfaction en demi-teinte s'applique donc à l'espace de travail, alors même que les employeurs ont tout intérêt à y apporter le plus grand soin.

L'un des principaux enseignements du baromètre de 2019 est en effet **la conviction croissante, chez les actifs sondés, que l'espace de travail influe fortement sur la qualité de vie au travail**. **Pour 50% d'entre eux, l'espace de travail a un impact « très important » sur leur santé, et 48%, sur leur bien-être**. Deux chiffres en hausse de 5 points depuis 2017.

Autre constat qui va dans le même sens en ce qui concerne les interactions avec les collègues (dont on sait par ailleurs qu'elles constituent une dimension essentielle du bien-être au travail) : **39% des répondants jugent très important l'impact de leur espace de travail sur la qualité de leurs relations avec leurs collègues**. C'est une progression de 4 points depuis 2017. Par ailleurs, **43% des sondés considèrent que leur espace de travail a un impact très important sur leur motivation** (et 41%, sur leur efficacité).

Là où le bât blesse, pour un facteur de bien-être au travail aussi déterminant, c'est que **moins d'un quart (22%) des actifs interrogés jugent leur lieu de travail très bien adapté à leurs besoins**. Parmi ceux qui jugent leur qualité de vie au travail insatisfaisante, ils sont 66% à penser que leur lieu de travail est mal adapté à leurs besoins.

Des équipements mieux adaptés pourraient être une réponse. En témoigne **la proportion surprenante (43% !) de personnes qui aimeraient disposer « d'un siège ergonomique réglable en fonction de leur anatomie et de leur façon de travailler »**. En effet, 39% seulement des interrogés déclarent en être équipés, alors qu'on aurait pu croire que les entreprises avaient déjà massivement adopté ce type de siège. Parmi les autres équipements ardemment souhaités, la table réglable en hauteur arrive en première place (48%) et le mobilier connecté intelligent en deuxième place (46%), quand seuls 20% des bureaux en sont équipés aujourd'hui, dans les deux cas.

Lieux de travail : la mutation continue

A quoi ressemblent aujourd'hui les lieux de travail ?

Pour une grande majorité (66%) des actifs travaillant dans un bureau, la réalité de l'espace de travail principal reste celle, traditionnelle, du bureau fermé. Pour la moitié (49%, ce qui correspond à 33%

du total des interrogés) de ceux qui disposent d'un bureau fermé, il s'agit même d'un bureau individuel.

L'open space, révolution de la seconde moitié du vingtième siècle en matière d'aménagement de bureau, concerne aujourd'hui 34% des actifs. Pour une majorité (65%) de ceux qui travaillent en espace ouvert - soit 22% du total des interrogés - il s'agit d'un espace de taille modeste, regroupant moins de 10 personnes.

Mais si tous les bureaux ne se sont pas mués en open space, il n'en reste pas moins que les lieux de travail connaissent une lente mais sûre métamorphose.

- **Toujours plus de travailleurs nomades**

Le phénomène du « travailleur nomade » qui, smartphone en poche et ordinateur portable sous le bras, passe de cafés en hôtels, et de halls de gare en jardins publics, est en pleine croissance. On en compte 53% en 2019, soit 5 points de plus qu'en 2017. Les travailleurs nomades réguliers (qui travaillent en dehors de leur lieu principal de travail au moins plusieurs fois par semaine), quant à eux, restent stables, à 30%. Ils représentent près d'un actif travaillant dans un bureau sur deux (47%) en Ile-de-France et 47% également chez des Millennials (18-29 ans).

Où travaillent ces travailleurs nomades réguliers ?

Pour 62% d'entre eux, dans les transports en commun, premier score devant les cafés et restaurants (53%) et les espaces voyageurs des gares et des aéroports (30%). Un bémol cependant : **les transports en commun sont essentiellement des lieux subis, et ceux qui les utilisent se disent, à 53%, contraints d'y travailler.**

- **Le télétravail a la cote !**

Contrairement aux transports en commun, le domicile est un lieu de travail de plus en plus apprécié. 54% des interrogés affirment « *utiliser leur domicile comme lieu de travail dans le cadre de leur activité professionnelle* » et pratiquent ainsi un télétravail ponctuel et informel : il est parfois plus pratique de répondre à un mail ou de se plonger dans un rapport chez soi le soir ! Ils sont **29% à déclarer pratiquer le télétravail**. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un accord formel entre le salarié et l'employeur, puisque **70% des télétravailleurs déclarent que cette pratique s'inscrit dans un cadre juridique strict.**

Pouvoir travailler depuis chez soi est largement perçu comme un avantage. Pour 80% de ceux qui pratiquent le télétravail, c'est une source de satisfaction, et lorsqu'on demande aux actifs où ils préféreraient travailler, ils ne sont pas moins de **26% à opter pour une solution « uniquement en télétravail à domicile »**. On ne s'étonnera pas de voir cette proportion monter à 40% chez ceux qui habitent à plus d'une heure de leur lieu de travail (ce qui est le cas de 8% des Franciliens selon les chiffres de l'enquête).

Pour des travailleurs de plus en plus nomades, le confort et l'ergonomie doivent être pensés à plus grande échelle

Nous voilà donc de plus en plus nombreux à travailler hors du bureau... mais est-ce vraiment confortable ? Les résultats sont sans appel : on peut largement mieux faire !

En matière d'ergonomie, le domicile, bien que de loin le mieux placé, reste tout de même perfectible. Par exemple, **seuls 38% de ceux qui y travaillent sont « très satisfaits » de l'ergonomie du siège, et 39% de celle de la table qu'ils utilisent.**

Ceux qui travaillent dans les cafés et les restaurants leur décernent la palme de l'inconfort, si l'on en juge par les faibles scores de « très satisfaits » concernant la possibilité de recharger ses appareils mobiles (21%), la place disponible pour étaler ses affaires de travail (19%), l'éclairage (19%), le confort des sièges (19%), de la table (18%) ou le niveau de bruit (17%).

C'est à peine mieux pour **les hôtels, qui rassemblent 25% de « très satisfaits » pour l'ergonomie des sièges, 24% en ce qui concerne la place disponible pour disposer ses affaires de travail et 23% quand il s'agit de la place où ranger lesdites affaires.**

Que les domiciles, les cafés et les hôtels ne soient pas adaptés au travail, passe encore, car ce n'est pas leur vocation première. **Mais les espaces de coworking, qui se multiplient à grande vitesse, sont-ils mieux jugés ? Pas vraiment.** En ligne de mire, la température (seulement 22% de « très satisfaits »), l'ergonomie des sièges (25%) ou le niveau de bruit (26%).

Flexibilité des espaces de travail et liberté, des enjeux clés pour le bien-être

Quand on demande aux actifs travaillant dans un bureau ce qu'il leur faudrait « *en priorité, pour améliorer leur bien-être et leur efficacité au travail* », leur premier choix (32%) parmi 6 propositions se porte sur une demande de **flexibilité temporelle accrue** (« *pouvoir choisir plus librement l'aménagement de votre temps de travail dans la semaine* »).

Le second choix porte sur l'espace : 25% souhaitent « pouvoir choisir plus librement [leur] lieu de travail selon [leurs] besoins ». Ce deuxième chiffre est en hausse de 5 points depuis l'enquête 2017. Il atteint **35% chez les Millennials (19-29 ans)** et **33% chez les travailleurs nomades réguliers.**

En d'autres termes, si le temps reste une variable d'ajustement centrale, **l'espace grignote de l'importance dans l'équation « travail / bien-être ».** **Travailler plus librement** où on le souhaite, voilà l'aspiration dominante des salariés français... encore faut-il que les lieux de travail soient véritablement confortables, ce qui, on l'a vu, est encore loin d'être le cas.

Cette édition 2019 du baromètre Actineo montre que les actifs sont de plus en plus conscients de l'influence de l'espace de travail sur le bien-être au travail. De plus en plus revendiquées par les Français, les demandes de flexibilité, de confort et de liberté au travail sont directement liées à l'accroissement des usages comme le nomadisme, le coworking ou le télétravail. Ce sont autant de pistes pour imaginer les espaces de travail de demain : employeurs, à vous de jouer !

Méthodologie de l'étude

Cette étude Actineo/ Sociovision a été menée en février 2019 sous forme d'enquête en ligne auprès de 1218 actifs occupés français travaillant dans un bureau.

A propos de l'Ameublement français

L'Ameublement français est l'organisation professionnelle des acteurs de la fabrication d'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Accélérateur de son industrie, l'Ameublement français soutient et aide les entreprises à se développer sur les marchés nationaux et internationaux, encourage l'innovation et les savoir-faire afin de s'adapter aux enjeux de demain. L'Ameublement français met à leur disposition des ressources et initie des actions collectives favorisant le partage avec tous les acteurs de la chaîne de valeur, de l'objet au projet. Convaincu de la force du collectif, l'Ameublement français est un acteur engagé sur les scènes politiques, économiques, et sociales pour faire rayonner l'excellence industrielle et l'art de vivre à la française.

A propos d'Actineo

Créé en 2005 par les professionnels de l'aménagement et du mobilier de bureau, membres de l'Ameublement français, Actineo a très tôt pressenti l'impact des transformations environnementales, économiques et sociétales en France sur la qualité de vie au travail, ainsi que la montée en puissance des notions de bien-être et d'épanouissement personnel dans les revendications des salariés. Son objectif : sensibiliser les entreprises et les inciter à se servir de l'espace de travail comme levier de performance économique et source de bien-être pour les collaborateurs. Actineo s'appuie sur un Conseil scientifique présidé par Alain d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS et ancien administrateur de la Fondation « Maison des Sciences de l'Homme ». Le site web d'Actineo met à la disposition des internautes : études, enquêtes, conseils et bonnes pratiques, veille réglementaire, témoignages et reportages, en donnant la parole à ceux qui contribuent aujourd'hui, en France, à la réflexion sur la qualité de vie au travail : ergonomes, sociologues, médecins, chercheurs en sciences sociales, experts en ressources humaines, en immobilier, prescripteurs, responsables d'entreprise...

Contacts presse : Agence Hotwire

Séverine Randjelovic – Elise Martin : 01 43 12 55 57/77 - ameublementfra@hotwireglobal.com